

Organisation générale des déplacements à vélo sur route et sur sentiers

www.ecolesaintjeandetoulas.fr

*Plus on pédale moins fort,
Moins on avance plus vite ...
Michel Colucci, dit Coluche*

Organisation générale des déplacements à vélo sur route

Les déplacements à vélo sur route sont organisés de la façon suivante : Constitution de 3 groupes homogènes : Groupe 1 en tête : 12 élèves expérimentés encadrés par l'enseignant (qui ouvre le parcours) et par un accompagnateur agréé (qui ferme ce groupe). Groupe 2, ensuite : 12 élèves encadrés de façon similaire par deux accompagnateurs agréés. Ces deux groupes seront suivis par le Groupe 3, constitué de 6 élèves pour lesquels un soutien, technique (utilisation appropriée du levier de dérailleur, etc ...) ou moral, pourra, à certains moments, s'avérer nécessaire. Ce groupe 3 est encadré de façon similaire aux deux autres groupes par deux accompagnateurs agréés. Une camionnette d'assistance et de signalisation fermera le convoi immédiatement après ce groupe 3. Le taux d'encadrement est conforme à la législation. Un accompagnateur supplémentaire nommé "accompagnateur volant", placé en protection en double-file, aura deux missions : aider l'ensemble du convoi à passer sans danger les intersections ; seconder les accompagnateurs des groupes 2 et 3 le reste du temps, notamment pour les descentes et montées. Entre les groupes, une distance suffisante est conservée pour permettre à une voiture, qui double le convoi, de se ranger. Pour le barrage de la route aux intersections, l'accompagnateur supplémentaire sera aidé, dans certains cas, par la camionnette d'assistance. En cas d'incident technique ou personnel, un des accompagnateurs du groupe reste auprès de l'élève en panne pendant que le groupe s'arrête dans un lieu sécurisé. La camionnette est là pour l'assistance (changement de roue, de vélo...). Une liste des numéros de téléphone portable des accompagnateurs est fournie à chaque adulte avant le départ. Lors des arrêts, les accompagnateurs font ranger les vélos en ligne en respectant l'ordre attribué à chaque élève et veillent à ce que les élèves ne s'éloignent pas car ils doivent toujours rester visibles des adultes. Les endroits potentiellement dangereux sont strictement interdits. Chaque participant (enfant ou adulte) sera équipé d'un vélo en parfait état, vérifié la semaine précédant la classe de découvertes (freins, selle, pneus), d'une tenue adaptée à l'activité (comprenant casque, chaussures fermées légères, short, t-shirt ou gilet fluorescent) et d'un petit sac à dos (contenant gourde, casquette, crème solaire, lunettes solaires, mouchoirs, vêtement léger de pluie de type k-way, 2 chambres à air de secours).

Organisation générale des déplacements à vélo sur sentiers

Les 3 groupes de cyclistes formalisés pour les déplacements sur route peuvent décloisonner dans les portions vtt. Les règles de sécurité sont, bien sûr, les mêmes que sur route : pour chaque peloton cycliste, un adulte ouvre et un adulte serre-file. Au coup de sifflet d'un adulte, les enfants s'arrêtent dès que possible sur le sentier. Aux passages difficiles, descentes notamment, les élèves avancent un par un, à vélo, avec un adulte donnant les départs individuels des portions difficiles et un adulte en poste avancé à l'arrivée pour réceptionner les élèves. Pour les passages difficiles longs, un troisième adulte sera à un poste intermédiaire. Les accompagnateurs communiqueront par téléphone et grâce à des signaux sonores (coup de sifflet quand le passage est dégagé, coups de sifflets répétés quand, au contraire, les départs doivent être interrompus).
Recommandations et consignes pour les accompagnateurs bénévoles agréés

L'adulte en tête du groupe régule l'allure et s'assure que tous les élèves du groupe suivent en transmettant les informations de l'avant vers l'arrière. En descente, son rôle est de freiner le groupe. L'adulte placé à l'arrière doit veiller à ce que le groupe reste bien aligné et que chacun regarde devant soi le danger. Il peut aussi faire remonter des informations : signalement d'une voiture derrière le groupe, notamment. Faire respecter les consignes aux élèves. Ne pas hésiter à signaler à l'enseignant un élève qui se comporte de façon dangereuse pour lui-même ou les autres membres du groupe : il sera changé de groupe. Ne pas hésiter à signaler à l'enseignant un élève en difficulté : il pourra monter dans la camionnette d'assistance. Chaque adulte est muni d'un téléphone portable pour correspondre avec l'enseignant et avec le conducteur de la camionnette d'assistance. Chaque adulte est muni d'un sifflet.

Recommandations et consignes pour les élèves

Attention : pas de chapardage de fruits, pas de dégradation de cultures et de vignes, pas de gêne des troupeaux. Ne pas s'approcher des éventuels chiens de garde à proximité des exploitations agricoles. Rouler à droite, à environ 50 cm du bord de la route afin d'éviter trottoirs, fossés ou gravillons. Rester dans son groupe, en file indienne et en ordre fixe : il est interdit de doubler. Aux arrêts repos, les positions à l'intérieur de chaque groupe pourront être modifiées par les adultes accompagnateurs. Garder une distance de sécurité d'environ un vélo sur terrain plat, une distance beaucoup plus grande dans les portions à virages et dans les descentes. (Ces zones dangereuses auront été étudiées en classe à partir de cartes IGN et seront rappelées à l'avance par l'adulte à la tête du groupe.) Veiller toutefois à ne pas laisser trop d'écart entre deux vélos afin de ne pas être séparés par des voitures qui voudraient doubler et s'intercaler entre deux vélos. Prévenir le camarade qui nous suit de tout danger (trou dans la chaussée, gravillons, freinage brusque, arrêt ...). Garder toujours les deux mains sur le guidon. Mains en permanence à portée des poignées de freins, freiner des deux freins en même temps. Regarder devant soi. Manger, la veille au soir, un dîner de sportif avec des sucres lents (pâtes, riz) et prendre, le matin de la sortie, un petit déjeuner complet ! Pendant la journée, il est primordial de bien s'alimenter, de bien s'hydrater et de signaler tout problème personnel à l'enseignant ou aux adultes accompagnateurs.